

Clôture au fil «araignées»

Faciliter le déplacement du fil grâce à des piquets araignées, dans le cas de pâturage rationné



Simple à fabriquer...

Le système comprend deux chariots postés à chaque extrémité du fil mobile et des piquets roulants à bonne hauteur ou araignées disposés le long du fil pour le maintenir. Ceux-ci ont été fabriqués artisanalement : au centre un tube en PVC de quelques centimètres (qui porte le fil) et 3 piquets en fibre de verre de 2 mètres disposés en araignée. Le fil mobile est relié à la clôture électrique fixe. Compter 1 araignée pour 100 m.

... et peu coûteux

L'astuce est réalisée à partir de matériel de récupération, seuls les piquets en fibre de verre et le fil sont achetés. L'investissement est d'environ 6 € par araignée.



Didier DUEDAL, GAEC les Pâtures,
Eleveur de vaches laitières dans l'Eure

Clôture au fil «araignées»

- **Gain de temps :**
Possibilité de déplacer le fil en présence des vaches.
- **Confort et sécurité :**
Les piquets ne sont plus à porter et à planter.
- **Economie :**
*Meilleure gestion du pâturage.
Moins de gaspillage.
Permet le pâturage de luzerne dès la 2^{ème} coupe,
limite les risques de météorisation.*
- **Et chez vous :**
*S'adapte à toutes les tailles et formes de parcelles,
même les plus grandes (jusqu'à une longueur de 300 m).*

En Seine-Maritime,
avec les partenaires



Etre agriculteur
et vivre sa vie !



Ministère
de l'Agriculture, de la
Pêche, de l'Alimentation
et de la Forêt



RÉGION
HAUTE
NORMANDIE



RÉGION BASSE
NORMANDIE



Seine-Maritime
Le Département



LA MANCHE
CONSEIL GÉNÉRAL



FranceAgriMer

Pour plus d'info

Chambres d'agriculture :

de la Manche

Isabelle BENNEHARD

☎ 02 33 79 43 80

de l'Orne

Pascal MOREAU

☎ 02 33 62 28 84

du Calvados

Fabrice RENARD

☎ 02 31 70 25 38

de Normandie

Céline MAROCHIN

☎ 02 31 47 22 84

de la Seine-Maritime

Madeline NICOLAS

☎ 02 35 59 47 64